

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 Juin 2013

**Présents** : DUIZIDOU David, PEDELABAT Robert, CALMETTES Noëlle, LACOSTE Jean, SERVANIN Doryan, CLOUTIER Sandrine, HANRIOT Michèle, CORDEY Pascale

**Absents/Excusés** : RICART Philippe, CROUAIL Maurice, GUYOMARC'H Philippe, LANOUILH Serge, BEROT Jean-Pierre, MADRONA Arlette

## **1) MODIFICATION DE LA DERNIERE DELIBERATION RELATIVE A LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES – DESIGNATION DES DELEGUES**

Le maire énonce qu'il est dans l'intérêt de la nouvelle Communauté d'installer son conseil communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 afin que celui-ci puisse prendre l'ensemble des actes nécessaires à son fonctionnement ; un nouveau conseil sera ensuite élu au moment des échéances électorales d'Avril 2014.

>> Pour cette période transitoire, il convient donc d'élire pour représenter la commune 3 délégués titulaires. Après appel à candidatures et votes, ont ainsi été élus :

- \* Mme HANRIOT Michèle
- \* Mr DUIZIDOU David
- \* Mr LACOSTE Jean

## **2) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BASKET NORD BEARN**

La finale des minimes filles aura lieu à Sauveterre de Béarn ; à ce titre, le Basket est amené à louer un Bus dont le coût s'élève à 550 euros pour la journée.

Une participation financière est donc demandée exceptionnellement aux communes de Thèze, Garlin, Mialos et Sévignacq.

>> Le Conseil décide de participer à hauteur de 100 euros.

## **3) FETES DE THEZE**

Un nouveau bureau est mis en place. Il est composé de :

- Martial LELAIZANT : *Président*
- Adrien GALET : *Vice-Président*
- Pauline BEROT : *Secrétaire*
- Lucie BEROT et Marion LAFITTE : *Trésorières*

#### **4) DIVERS DEVIS**

##### **\* VOIRIE**

Les travaux qui seront réalisés en 2013 :

- Trottoir RD 944 (devant EDF jusqu'à la Pharmacie)
- Résidence Lapoudge
- Chemin Laslanottes
- Mise en conformité de l'entrée de l'ancienne poste (accès Handicapé)

>> Ces travaux s'élèvent à 26 967 euros. Ils seront réalisés par l'entreprise A3TP.

##### **\* FAUCHAGE**

Mr Pedelabat Robert a présenté 2 devis pour réaliser les travaux d'élagage sur la commune :

- Baudy : 40€ HT/heure
- Serge Pedelabat : 45€ HT/heure

>> Ces travaux seront donc réalisés par l'entreprise Baudy.

##### **\* MENUISERIES APPARTEMENT COMMUNAL**

Mme HANRIOT Michèle informe que Mr Jardin a quitté le logement communal situé au-dessus de l'ancienne Poste. Lors de l'état des lieux, elle a constaté qu'il y aurait éventuellement les fenêtres à changer. Un devis sera donc demandé à Mr Nipou.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.*